

Épinal le 17 septembre 2025

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Interdiction d'un festival de Black Métal néonazi sur tout le territoire du département des Vosges.

Jacques Witkowski, Préfet de la région Grand Est, Préfet de la Zone de défense et de sécurité Est, Préfet du Bas-Rhin, a demandé à tous les préfets de départements de la Zone Est de prononcer l'interdiction du festival de musique « Black Metal Blitzkrieg V2 » rassemblant plusieurs groupes connus pour leur appartenance à la mouvance néonazie festival à compter du 19 septembre 2025 jusqu'au lundi 22 septembre 2025.

Madame la Préfète des Vosges a pris un arrêté d'interdiction du festival « Black Metal Blitzkrieg V2 » ou de tout autre manifestation relevant de la mouvance néonazie, sur le territoire du département des Vosges du vendredi 19 septembre 2025 16 h au lundi 22 septembre 2025 à 08 h.

**CABINET
BUREAU DE LA COMMUNICATION
INTERMINISTÉRIELLE**
Tél : 03 29 69 88 88
pref-bci@vosges.gouv.fr

